

Sous-section 3.—Entreposage du pétrole et de ses dérivés

Les installations d'emmagasinage en gros du pétrole et de ses dérivés sont établies à des centres de distribution, d'accès commode, souvent sur la rive d'un cours d'eau afin de bénéficier pleinement du transport par eau, moins coûteux. De là les produits sont acheminés par bateau, wagon ou camion, vers les dépôts de distribution de moindre importance ou directement vers les débouchés de détail. Les principaux centres de raffinage et de distribution sont situés aux endroits suivants ou dans leurs environs: Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Sarnia, Fort William, Regina, Calgary, Turner Valley, Edmonton et Vancouver.

34.—Pétrole et dérivés en entrepôt, 1^{er} janvier 1958-1960

(Barils de 35 gallons impériaux)

Détail	1958	1959	1960
	barils	barils	barils
Pétrole brut.....	9,001,851 ¹
Liquides dérivés du gaz naturel.....	32,889 ¹
Gaz liquéfié.....	77,010	179,931	277,377
Aliments pétrochimiques pour les animaux.....	26,771	18,130	41,893
Produits du naphthé.....	300,767	337,070	407,034
Essence d'aviation.....	1,631,764	1,453,608	1,430,875
Essence de moteur.....	18,150,366	16,855,788	19,178,603
Carburant de turbo-réacteur.....	740,460	958,785	1,237,957
Kérosène (poêle et tracteur).....	5,028,353	4,872,923	5,439,609
Carburant de diesel.....	6,166,138	5,040,179	6,096,810
Mazout léger (nos 2 et 3).....	16,337,101	14,670,133	17,284,700
Mazout lourd (nos 4, 5 et 6).....	6,348,591	5,029,765	5,762,987
Asphalte.....	1,323,910	979,101	1,350,151
Coke.....	24,479	38,037	56,858
Huile lubrifiante et de graissage.....	1,579,159	1,530,027	1,503,929
Cire et chandelles.....	19,480	26,009	24,119
Gaz distillé.....	1,448	700	570
Produits non raffinés.....	5,125,988	5,000,504	5,442,328

¹ Aux raffineries seulement.

Sous-section 4.—Entreposage général

Entrepôts publics.—La statistique sommaire de l'entreposage au Canada présentée au tableau 35 porte sur la majorité des établissements qui offrent au public des services d'entreposage. Les associations et les organisations, telles que les coopératives, qui tiennent des entrepôts et des magasins au bénéfice de leurs membres, ne sont pas comprises, non plus que les conserveries et les autres établissements qui ont leurs propres entrepôts. Les petits entrepôts d'aliments ne sont pas inclus, sauf lorsqu'ils font partie d'une entreprise d'entreposage général.

Plusieurs sociétés d'entreposage public exploitent aussi un service de déménagement et de transport local, et d'autres, un service de camionnage à grande distance. Depuis 1958, les établissements dont les revenus proviennent plutôt du déménagement à grande distance que de l'entreposage sont compris dans le rapport *Motor Carriers-Freight* (n° de catalogue 53-205) sur le camionnage. Avant 1958, il y avait un certain double emploi de la statistique de l'entreposage et du camionnage dans le cas des entreprises pratiquant les deux industries. La statistique de 1959, au tableau 35, se fonde sur les rapports de 204 établissements dont l'activité comprend surtout l'entreposage.